

Bureau municipal :

Téléphone 775-7050
Télécopieur 775-5672
Cellulaire 725-8940

Horaire 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h

Retrouvez-nous sur le Web :

www.sainte-flavie.net

Membres du conseil :

Maire Damien Ruest
Siège 1 Rose-Marie Gallagher
Siège 2 Sophie Guimond
Siège 3 Michel Hudon
Siège 4 Jean Guimond
Siège 5 Julie Fortin
Siège 6 Gilberte Lecours

Séances du Conseil :

1^{er} mardi du mois à 19 h 30

Bibliothèque municipale :

Téléphone 775-7050, poste 139
Horaire : Lundi et mercredi 19 h à 20 h
Samedi 13 h à 14 h

Personnel :

Directrice générale Francine Roy
Directrice adjointe Hélène Théberge
Adjointe administrative Marie-Ève Bouchard
Inspectrice en urbanisme Marie-Berline Deschênes
Contremaître Richard Larrivée
Inspecteur municipal Frédéric Richard
Inspecteur adjoint Gaétan Bélanger
Resp. des espaces verts Christine Poirier
Journalier Robert Campion
Concierge Dany Plante

Responsables des organismes de la municipalité :

Artistes en Fête	Monique Claveau	775-5408
Assemblée de fabrique	Laurent Desrosiers	775-5030
Club de l'âge d'or	Marie Chouinard	775-6176
Comité de l'Amitié	Stella Gaudreault	775-5138
Bibliothèque	Liz Fortin	775-7050
Comité de la chorale	Carmen Blanchette	775-2220
Galerie d'Art	André Viens	775-4441
Comité développement		775-7050
Comité de la pastorale	Jocelyne Duchesne	775-8931
Habitations		
Portes de la Gaspésie	Jean-Robert Cazes	775-4767
Loisirs	Eve Charbonneau	775-8655
Villa Vents et Marées	Synthia Boucher	785-1800

AGENDA

Organismes	Activités	Lieux et Dates
Âge d'or	Bingo, Pétanque, Cartes, etc.	Centre municipal Léon-Gaudreault Les mardis après-midi
	Soirée sociale	Vendredi 13 mai, à 20 h Centre municipal Léon-Gaudreault
Bibliothèque Olivar-Asselin	Heures d'ouverture	Centre culturel du Vieux Presbytère
	Lundi et mercredi	19 h à 20 h
	Samedi	13 h à 14 h
Comité de protection des berges	Conférences	Dimanche le 15 mai, à 13 h au Centre municipal Léon-Gaudreault
Jeux régionaux La FADOQ	Olympiques annuelles	8 juin 2011, à Pohénégamook (quartier Sully)
	Pour information : Gilberte Lecours	

La Marée



Volume 25, no.4, 13 avril 2011

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Sainte-Flavie

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- À la suite de l'assemblée de consultation publique tenue le mardi 5 avril 2011, le conseil municipal a adopté lors d'une réunion régulière tenue le 5 avril 2011, le second projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2011-01 visant à modifier le Règlement de zonage numéro 3-91 et ses amendements » de la municipalité de Sainte-Flavie dans le but d'établir des normes supplémentaires relatives aux normes de protection de la rive.
- Ce projet de règlement a pour objet de :
 - établir des normes précises pour certaines exceptions de constructions, ouvrages et travaux permis dans la rive;
 - établir des normes précises pour certaines exceptions de constructions, ouvrages et travaux permis dans le littoral;
- Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation par le biais d'un référendum. Une demande peut provenir des zones 1101, 5007, 1102, 1802, 1103, 1104, 1001, 5001, 7001, 5002, 7002, 6001, 5006, 1002, 1003, 7003, 1105, 1013, 1015, 7004 et 7005 ainsi que des zones contiguës à celles-ci.
 - Ces zones incluent les immeubles situés en bordure du fleuve Saint-Laurent.
- Pour être valide, toute demande doit :
 - indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
 - être reçue au bureau municipal au **plus tard le 26 avril 2011**;
 - être signée, sous forme d'une pétition, par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.



5. Est une personne intéressée, toute personne qui n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 5 avril 2011 :
- A. être majeur, de citoyenneté canadienne et ne pas être sous curatelle;
 - B. être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale soit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 5 avril 2011, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas sous curatelle.

6. Les dispositions qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par référendum.
7. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales d'ouvertures.

Donné à Sainte-Flavie ce treizième jour d'avril deux milles onze.



Francine Roy
Directrice générale et secrétaire – trésorière

Assemblée générale annuelle Avis de convocation

Le conseil d'administration vous invite à l'assemblée générale annuelle du Comité de développement socio-économique qui aura lieu le 18 avril 2011 à 19 h au Centre municipal Léon-Gaudreault. Le bilan des réalisations de l'année 2010 y sera présenté ainsi que la liste des projets à venir.

Les projets de 2011 seront également présentés lors de l'assemblée. Suite aux grandes marées, nous souhaitons démontrer que notre communauté saura s'adapter à de nouvelles réalités et que le dynamisme des gens est la clé du succès.

Nous vous attendons en grand nombre !



Paroles et saveurs du terroir

Le Comité des sports et loisirs de Sainte-Flavie, en collaboration avec la Bibliothèque municipale Olivar-Asselin (BOA) et le Carrefour de la littérature, des arts et de la culture (CLAC), organise une soirée *Paroles et saveurs du terroir*, le samedi 30 avril 2011 à 19 heures.

Le public adulte de tout âge est invité à cette soirée de plaisirs à partager. Les sens y seront aiguisés par une dégustation de produits régionaux déclinés en 3 services accompagnés d'hydromel ou de vin et de bière. L'esprit et l'âme n'y seront pas oubliés puisque l'auteur Jacques Pasquet invitera les convives à le suivre dans son imaginaire en livrant des contes du terroir avec la joyeuse complicité de Robin Servant à l'accordéon.

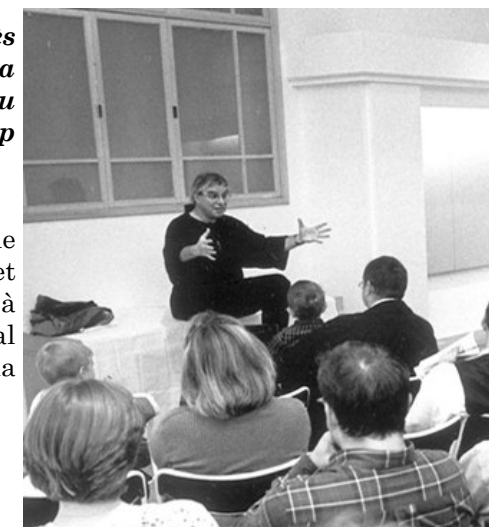
On dit de Jacques Pasquet *qu'il puise son inspiration dans la mémoire des événements, des lieux et des êtres pour tisser une poésie où se fondent réel et imaginaire*. On dit que ses souliers ont beaucoup voyagé avant de s'installer chez nous. Il y a 38 ans, ils l'ont porté de la France au Québec, l'ont fait passer par le Grand Nord et sillonné tout le Québec.

Robin Servant, musicien autodidacte, a deux passions : la musique traditionnelle et la musique improvisée. Son talent a été reconnu par le Fonds relève du Bas-Saint-Laurent pour les arts et les lettres qui lui décerna une bourse en 2009-2010. Il possède aussi son propre studio d'enregistrement où il réalise plusieurs conceptions sonores pour d'autres artistes.

**Soirée *Paroles et saveurs du terroir* avec Jacques Pasquet, conteur
et Robin Servant, musicien
le samedi 30 avril 2011 à 19 heures
à la salle de réception de l'église de Sainte-Flavie**

Les billets, au coût de 25\$, sont en vente auprès des membres du Comité des sports et loisirs, à la bibliothèque Olivar-Asselin, au bureau municipal de Sainte-Flavie et chez L'hibou Coup à Mont-Joli.

Paroles et saveurs du terroir se veulent une première complicité entre la Comité des sports et loisirs de Sainte-Flavie, la BOA et le CLAC à l'intérieur du volet *La Crue des mots*, festival littéraire printanier organisé par le Carrefour de la littérature, des arts et de la culture (CLAC).



Mai, le mois de l'arbre



Comme par les années passées, le comité d'embellissement de Sainte-Flavie fera une distribution d'arbres le vendredi **20 mai de 13 h à 16 h** au Centre municipal Léon-Gaudreault.

Les espèces disponibles cette année seront les suivantes :

- Mélèze
- Épinette blanche
- Cèdre
- Bouleau jaune
- Frêne

Prenez le temps de ralentir

Le Comité de développement socio-économique de Sainte-Flavie (CSDE), lance sa campagne annuelle de sensibilisation sur l'importance du respect de la limite de vitesse dans les zones de 50 km/h et de 70 km/h.

Sous le thème : « *À Sainte-Flavie, prenez le temps de ralentir!* », le comité incite les automobilistes et autres usagers de la route à respecter les limites de vitesses et souhaite rappeler aux gens que dépasser les limites pour gagner du temps n'est pas sans danger, et que les bénéfices sont souvent ... ridicules.



Le saviez-vous ?

Le dépassement de la limite de vitesse augmente le risque d'accident, et ce, de façon exponentielle.

- En milieu urbain, le risque d'être impliqué dans un accident double chaque 5 km/h au-dessus de la limite permise.
- En milieu rural, le risque d'être impliqué dans un accident est deux fois plus grand à 10 km/h de plus que la limite permise, presque six fois plus élevé à 20 km/h et presque dix-huit fois plus supérieur à 30 km/h de plus que la limite.

Offre d'emploi : Organisateur culturel

Le poste offert consiste à organiser et coordonner la réalisation de deux expositions au Centre culturel du Vieux Presbytère de Sainte-Flavie ainsi que l'organisation de deux événements pour la saison touristique 2011.

Plus précisément, en collaboration avec le Comité de développement socio-économique :

- Concevoir et élaborer une exposition à caractère maritime;
- Mettre en exposition des photographies ;
- Élaborer, planifier et réaliser le lancement de la saison touristique et l'inauguration des expositions;
- Coordonner l'organisation de l'événement « Vivre la mer ».

Pour plus d'informations, consultez l'offre d'emploi complète sur le site Web : www.sainte-flavie.net

Vous pouvez envoyer votre C.V. d'ici le 22 avril 2011, par la poste : CDSE, 775, route Flavie-Drapeau, Sainte-Flavie (Québec) G0J 2L0 ou par courriel : developpement@sainte-flavie.net

Le 4 juin 2011, ce sera la Fête des voisins

Vous avez des voisins? Vous avez envie de voir ce que ça fait la convivialité autour de chez-vous? Vous possédez quelques petits plats pour y déposer des chips et des crudités? Vous voilà prêt à participer à la Fête des voisins qui aura lieu samedi le 4 juin à Sainte-Flavie comme dans de nombreuses autres villes du Québec et du monde.

La Fête des voisins est peut-être l'événement le plus simple de toute l'année: aucune artillerie lourde n'est nécessaire, elle tient simplement à la volonté des uns et des autres de briser les habitudes et les timidités et d'aller vers l'autre. Le but est simplement de créer une dynamique de convivialité et de renforcer les liens de proximité et de solidarité, tout en respectant l'intimité de chacun.

Organiser la Fête des voisins est très simple, il suffit de le décider. L'organisation est légère et elle ne dépend que de vous : vous et vos voisins êtes les véritables acteurs du succès. Le lieu est facile à trouver : la rue, la cour, etc.

N'hésitez pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble votre fête. Différentes formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de dessert, etc. Libre à vous de choisir la formule qui vous plaira. Visitez le site www.fetedesvoisins.qc.ca pour accéder à pleins d'idées et d'informations pratiques sur l'événement.

Tirage de ballon et t-shirt

Inscrivez également votre fête sur le site Web de l'événement (www.fetedesvoisins.qc.ca), vous serez ainsi éligible à un tirage de ballon et t-shirt.

Si vous n'avez encore jamais cultivé l'art du bon voisinage, lancez-vous en 2011. Rendez-vous le samedi 4 juin. Que cette fête soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble.

Bonne Fête des voisins!



NOTE : Paiement des taxes

L'administration municipale souhaite vous informer que les personnes ayant payés leurs taxes par chèque post-daté ne recevrons pas de reçu automatiquement pour confirmer le paiement. Un reçu peut être envoyé sur demande. Merci de votre collaboration.

OFFRES D'EMLOI ÉTUDIANTS

Pour tous les postes :

- Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le **30 avril 2011**.
- Être disponible pour passer une entrevue au cours du mois de mai.
- Lors de l'embauche, fournir une preuve de retour aux études à l'automne 2011.

GALERIE D'ART DU VIEUX PRESBYTÈRE

Préposé(e) à l'accueil et l'animation:

Les tâches consistent à accueillir les visiteurs, les informer, expliquer les expositions et participer au montage et démontage de celles-ci.

Étudiant(e) du 5^e secondaire, de niveau collégial ou universitaire ; être disponible du 24 juin au 21 août. Salaire minimum.

GRANGE À DÎME

Guide-animateur:

Les tâches consistent à accueillir les visiteurs et les guider pour la visite de la partie historique et agricole du bâtiment patrimonial.

Étudiant(e) du 5^e secondaire, de niveau collégial ou universitaire; être disponible du 24 juin au 21 août. Salaire minimum.

MUSÉE DE PAÉLONTOLOGIE

Guide-animateur:

Les tâches consistent à accueillir les visiteurs et faire l'interprétation des artefacts, fossiles et minéraux présentés, afin de mieux faire connaître l'évolution de la terre.

Étudiant(e) du 5^e secondaire, de niveau collégial ou universitaire, être disponible du 24 juin au 21 août. Salaire minimum.

TERRAIN DE JEUX

Coordonnateur(trice):

Les tâches consistent à planifier, organiser et gérer les groupes et les animateurs du terrain de jeu, ainsi qu'à animer un groupe.

Étudiant(e) du niveau collégial ou universitaire ayant de l'expérience dans le domaine; être disponible du 27 juin au 12 août.

Animateur(trice) :

Étudiant(e) du 5^e secondaire ou du niveau collégial ; être disponible du 27 juin au 12 août. Salaire minimum.

Nouvelles de la Bibliothèque

Olivar-Asselin (BOA)



Amélioration du service de Prêts entre bibliothèques (PEB)

que l'on appelle aussi *demandes spéciales*

Si un usager ou nouvel abonné de la bibliothèque désire avoir un livre qui n'est pas dans nos rayons, il a la possibilité d'en faire la demande **au comptoir** de la biblio (titre et auteur) ou par **téléphone (418 775-7050, poste 139)** ou par **courriel (biblio.flavie@crsbp.net)**. Dans les plus brefs délais, le (s) documents (s) sont commandés au Réseau Biblio et l'abonné est averti dès que sa demande est arrivée. Depuis peu, les délais de réception et la durée du prêt se sont améliorés dans le réseau.

Derniers arrivages à la BOA à partir du service PEB :

- *Soupe, soup* de Caroline Duman
- *Oligarchie, ça suffit* de Hervé Kempt
- *Le secret du coffre bleu* de Lise Dion
- *Janine Sutto ...* de Jean-François Lépine
- *Le seul instant* de Robert Lalonde
- *Polyanie* de Mélanie Vincelette

Commandés au PEB (en attente) :

- *Le bassin vert sang de la Gaspésie* de Louis Drainville
- *Dindification* de Pierre Fraser
- *Les imperfectionnistes* de Tom Rochman

P.S. La carte de saison familiale du CLAC offerte lors de la promotion *Un fantôme à la bibliothèque* a été gagnée par monsieur Robin Boudreau.